



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Montreuil, le **23 JUIN 2021**

Note aux opérateurs

Objet : **Dédouanement** - Instruction sur le service en ligne pour le dédouanement des envois de faible valeur : Delta H7

P.J :

- Instruction sur le service en ligne de dédouanement des envois de faible valeur : Delta H7
- Annexe 1 : Convention d'accès au service de dédouanement en ligne Delta H7
- Annexe 2 : Arbre de décision du dédouanement des envois de faible valeur

L'instruction en objet vise à décrire les modalités pratiques et informatiques d'accès au nouveau service en ligne de dédouanement des envois de faible valeur : Delta H7.

Cette instruction se présente sous la forme de fiches :

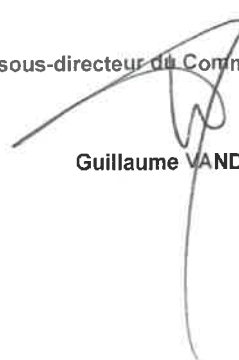
- Fiche n°1 : Un nouveau service en ligne pour le dédouanement des envois de faible valeur : Delta H7
- Fiche n°2 : Le périmètre de Delta H7
- Fiche n°3 : Création et traitement d'une déclaration H7
- Fiche n°4 : La gestion des crédits et les traitements comptables
- Fiche n°5 : L'accès à Delta H7
- Fiche n°6 : L'invalidation et la rectification d'une déclaration H7

Deux annexes complètent également cette instruction :

- L'arbre de décision du dédouanement des envois de faible valeur
- La convention d'accès à Delta H7

Les fiches sur les procédures de secours Delta H7 feront l'objet d'une publication distincte. Toute difficulté d'application au plan réglementaire devra être portée à l'attention de votre pôle d'action économique. En cas de dysfonctionnement technique, les services sont invités à effectuer une demande d'assistance en ligne via OLGA.

Le sous-directeur du Commerce International


Guillaume VANDERHEYDEN

Sous-direction du commerce international
Bureau politique du dédouanement
11, rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL Cedex
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : Cellule dédouanement, Delta
Courriel : dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr

Réf. : **210101**